



LE MORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 21 - MARS 2002

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

Un belle reconnaissance pour notre Club !!



Yves Cochet n'a pas hésité à plonger dans l'eau encore froide de la calanque de Morgiou. Une façon d'apporter son soutien à ceux qui se battent pour la préservation du site. (Photo Patrice Magnien)

Alors que certains s'interrogent sur le bien fondé d'actions médiatiques engagées au club, le G.I.P. des Calanques nous a fait confiance. A l'occasion d'une visite officielle du ministre de l'environnement nous avons été sollicités pour organiser une plongée avec ce dernier. Nous avons montré que nous étions capables de mener à bien une telle opération. Un mail du G.I.P. nous a remercié pour « notre efficacité, notre gentillesse, notre patience et notre professionnalisme ». Nous devenons un interlocuteur privilégié pour le G.I.P. qui est chargé, ne l'oublions pas de la mise en place du futur Parc National. Nous sommes reconnus comme étant le seul vrai Club associatif situé sur le massif des Calanques. L'histoire de cette sortie en pages intérieures.

Photo et texte extraits du journal « La Provence du samedi 09 mars

RP

Yves Cochet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement à Morgiou. Avant une partie de plongée sous-marine, il s'est pro

Un ministre dans les calanques, cela n'a rien de vraiment exotique. En revanche, lorsqu'il troque son costume et sa cravate contre une combinaison de plongée et qu'il s'arme de bouteilles pour explorer les fonds marseillais, voilà qui devient plus singulier. Yves Cochet l'a fait. Hier, dans le port de Morgiou. En

visite à Marseille, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, n'a pas hésité à effectuer une vraie plongée, accompagné des membres d'un club local. Une façon de démontrer sa détermination pour préserver le massif, menacé par la surfréquentation. Car tel était l'objectif premier

de sa venue : l'annexer, dans les cinq jours d'un "parc national de transition". Nouveau en quelque sorte parce qu'il prévoit un dispositif traditionnel, le des usagers du site : des (riverains, associ

Une plongée "officielle"



De gauche à droite : Guy Teissier (député-maire du 9eme et président du GIP), Yves Cochet (ministre de l'environnement), Lucien, Jacqueline Degrandmaison (revue Viva), en arrière plan : Brigitte



En route pour la plongée sous bonne escorte...



Un plongeur comme un autre...

Le samedi 2 mars au soir, Brigitte est contactée par Laure Broguière, chargée de mission mer au GIP des calanques, en vue de faire plonger le ministre de l'environnement Yves Cochet.

Niveau 1, ce dernier souhaite s'immerger sur le secteur de Morgiou avec un club associatif représentatif des calanques. Nos contacts avec le GIP et l'image que nous leur donnons a décidé cet organisme à nous proposer d'organiser la sortie. En quelques coups de téléphone une équipe est constituée, et le vendredi 8 mars, tout le monde se retrouve à Callelongue.

Les préparatifs (bateau, et matériel plongée) ont été assurés dès le matin par Eric, Didier, Jacques Martin, Jean-Claude Eugene, Pascal et Lucien.

Ils sont rejoints vers midi par Rémi, Rafael, Robert, Brigitte et François.

Départ du quai à 13heures précises pour un rendez-vous à 14heures à Morgiou.

Dès la sortie de Callelongue, un problème d'alimentation huile fait mettre le moteur au ralenti. Robert, alors aux commandes craint de ne pouvoir arriver à temps. Pascal, Didier et Lucien recherchent la panne pendant que le bateau maintient son cap sur Morgiou à allure réduite.

L'incident identifié, Pascal et Didier jouent les « Mac Giver », parviennent à réparer dans des conditions acrobatiques, et c'est avec soulagement que Robert peut enfin mettre pleins gaz et arriver en avance au rendez-vous.

Dès lors tout s'enchaîne, arrivée des officiels, interviews, embarquement, départ vers le site choisi.

Le tout sous l'escorte d'une vedette des Affaires Maritimes et d'un zodiac de la police maritime.

La plongée se passe sans histoires. François photographie en sous-marin, Eugène filme, Brigitte assure les photos surface.

A son retour en surface le ministre, qui était sous la responsabilité d'Eric sous l'eau, s'est déclaré ravi et a remercié toute l'équipe, puis s'est rapidement éclipsé : il est plus de 16heures et il doit prendre un train à 17heures.

Le directeur du GIP, Jean-Louis Millo, nous a alors invité au pot de l'amitié sur la terrasse du « Nautic » à Morgiou.

Au cours de la discussion il a confirmé ne pas regretter son choix et nous a félicités pour notre « professionnalisme ».

Ces propos ont été renouvelés par Laure Broguière dans le mail qu'elle nous a adressé, elle parle de « d'efficacité, gentillesse, patience et professionnalisme ».

N'en jetez plus... la cour est pleine !!

RP

Compte rendu de la réunion de l'encadrement du 23 février 2002

Présents : BARRAT Jean Pierre, BLAIS Henri, CALVO Rafaël, DAM SEC PAU Eric, EUGENE Jean Claude, GARRIER Marie Laure, LASSUS Vincent, MILLERET Pascal, PARCY Jean Pierre, PERRY Michèle, SAVARIELLO Ludovic, SCORSONELLI Brigitte & François, SINAPI Lucien.
Excusés : VASSEUR Serge, POLLIO Robert, MORAND Marc

Suite à une présentation rapide des présents, différents points ont été débattus sous la houlette de Ludovic SAVARIELLO (MF 2 / BEES 1) Responsable de l'enseignement.

- Contraintes administratives.
- La Formation
- L'Organisation de la plongée du Samedi et des jours d'ouverture en général
- La réglementation en vigueur
- La mise à niveau de l'encadrement en général

Contraintes administratives.

Tous les plongeurs, plongée école, exploration ou autre : **doivent être licenciés, avoir leur cotisation et Certificat médical à jour.**
(Voir sur le tableau du bureau les fiches des adhérents à jour de leur cotisation et certificat médical).

- **Inscription et paiement de la plongée**
- **Matin -** 8 h - 9 h départ bateaux
- **Après-Midi** 13h 30 - 14 h départ bateaux
- **Baptêmes de plongée** 11 h à la base

La Formation.

L'école se déroulera principalement le samedi.

Les formations seront sous la responsabilité des moniteurs en charge des différents niveaux :

- **Niveau 1 Juin à juillet** - responsable – SAVARIELLO (MF 2 / BEES 1)
- **Niveau 2 Mai à Juillet** - responsable - BLAIS Henri (MF 1)
- **Niveau 3 Mai à Juillet** - responsable – PARCY Jean Pierre (MF1)

Les inscriptions aux différentes formations se feront au bureau auprès des moniteurs responsables des différents niveaux .

L'Organisation de la plongée, samedi et autre.

Le moniteur responsable de la plongée nomme :

1- Le responsable des gonflages par plongée de terre ou bateau

Il gonfle seulement les bouteilles qui ont servi à leur

La liste des personnes habilitées aux gonflages, sera affichée au bureau et dans le local compresseurs

2- Le directeur de plongée,

il s'occupe d'armer le bateau en se faisant aider des plongeurs utilisant l'embarcation. (gilets, rames, matériels de sécurité, faire le plein d'essence, vérifier le niveau d'huile, faire les essais de la VHF avec la base).

3- Le responsable des inscriptions et encaissement des plongées

il note sur la fiche d'inscription le Nom et le Prénom, le niveau, le matériel prêté : détendeurs, gilets, masque, palmes, etc..., compose les palanquées selon les niveaux et les inscrit sur les ardoises destinées aux bateaux, il note aussi le lieu ou les lieux susceptibles de la plongée, l'heure de départ et l'heure d'arrivée prévue.

La réglementation en vigueur.

Il est rappelé : Baptême – 3 m (sans licence ni certificat médical)

différents niveaux entre eux :

Niveau I profondeur maximum **20 m** , **Niveau II** : **20 m** **Niveau III et au delà** : **60 m**

(avec licence et certificat médical obligatoire pour tous)

Rappel : Il n'est pas obligatoire d'avoir une personne à bord du bateau pendant la plongée, mais c'est vivement conseillé, cela permet d'aider en cas d'accident, à hisser l'accidenté à bord, donner les premiers secours, alerter (à savoir que cette personne doit avoir son permis bateau, être apte aux premiers secours, savoir se servir de la VHF)

La mise à niveau.

Réglementation et contenu des nouvelles formations, par Ludovic, **Samedi 13-4-02**

Le Secourisme, Des séances de mise à niveau pour les moniteurs et l'encadrement, seront organisées.

Voir avec Bernard MANINO et Marc MORAND, conduite à tenir en cas d'accident de décompression, bouche à bouche, rythme et technique du massage cardiaque, technique d'oxygénation, Etc.



Conglouë 2002

Le site a été remis à jour le 07 Mars, avec complément de texte et affiche téléchargeable.

<http://www.conglouë2002.fr.fm>

contacts : organisation@conglouë2002.fr.fm

Liste des participants à la plongée de commémoration.

Ces noms figurent sur les demandes d'autorisations au DRASSM et aux Affaires Maritimes :

Albert Falco (vétérane) – André Laban (vétérane)-
Luc Long (DRASSM) – Ludovic Savariello (MF2)
Jacques Martin (MF1) – Charles Coulanges(BEES1)
Jean-Pierre Parcy (MF1) - Rafael Calvo (N5)
Eric Dam Sec Pau (N4) - François Scorsonelli (N 4)
Dominique Louis (N3) – Didier Boghossian (N3)
Pascal Féraud (N3)
Rémi Attuyt + 1 caméraman et 1 assistant TV

Embarcations faisant partie de l'organisation et déclarées comme telles :

Supports plongées : Barracuda et Suscle (M.S.)

Sécurité surface : Riou (F.Scorsonelli)

Accompagnateurs : Tacate (A.Falco)
Melissa(J.Revest)

Toute autre embarcation souhaitant être sur zone devra se signaler pour être informée sur les consignes particulières, auprès de Robert. Les Affaires Maritimes veilleront au respect des règles de sécurité.

Les Infos Pratiques du Mois

• Du 02 avril au 31 Mai « Les dessous de la Mer »

Centre Culturel Marcel Pagnol à Fos sur Mer :
Exposition Thématique (du 2 au 14) et expo photo
(jusqu'au 31 Mai) Avec Dominique Louis

• Le 07 Avril Bourse à la Photo à Allauch

Comment vendre son matériel ou trouver l'oiseau rare...

• Les 11 et 12 Mai « Fête du Nautisme »

Nombreuses animations sur la ville.

A noter : le dimanche 12 Mai l'ASPTT section Aviron

Maison de la Mer – Port de la Pointe Rouge

Organise une journée portes ouvertes.

Programme de la journée : **initiations gratuites**

de 10 à 12 heures et de 15 à 17 heures.

Sardinade(avec participation) à 12heure

L'occasion rêvée de s'essayer à l'aviron avec une équipe sympathique

Renseignements :

06 82 74 65 10 (après midi)

site du club : www.aspttaviron.org

DES NOUVELLES DE L'ETANG DE BERRE

Texte et photo : Jean-Claude Eugène



Salut à tous, j'ai reçu la visite de mon fidèle ami.

Comme vous pouvez le voir sur cette photo:

il vient d'assister à ma première mise à l'eau dans le canal de la Mède, sur les rives de l'étang de Berre où se trouve ma clinique (Help-Marine).

Pour le moment, je suis encore en traitement, mon docteur et ses assistants sont supers et s'occupent de moi aux petits soins.

Bientôt, je serai de nouveau parmi vous.

Dans l'attente de se revoir, je vous souhaite de très belles plongées bien amicalement, votre fidèle compagnon de plongée.

PS : j'ai ouï-dire que vous alliez faire plonger Yves COCHET, notre ministre de l'environnement, n'oubliez pas de lui demander des picajons pour le Club !..

Edition/Publication/Impression : Marseille-Sports/Plongée

Comité de lecture : Lucien Sinapi – Jean-Pierre Barrat –

Jean-Pierre Parcy – Brigitte Scorsonelli

Directeur de la publication : Robert POLLIO

Dépôt légal : A parution

Numéro ISSN : 1629-3444

Pour vos envois au Morse :

Par e-mail : Brigitte.scorsonelli@wanadoo.fr

Par courrier : Robert POLLIO – 16 Avenue du Bassin
13009 - Marseille